

Joyeuses fêtes!



Forum sera de retour le 15 janvier.

**P4 MÉDECINE** Cap sur la pédagogie.

**P5 DÉMOGRAPHIE** Montréal s'anglicise-t-elle ?

**P6 COURRIER** Débat sur l'accommodement raisonnable.



**P8 POLITIQUE**  
La propreté à Montréal

## La dépression est un facteur de décrochage scolaire

Les travaux de **Cintia Quiroga** ont montré une différence intersexe inattendue

Aux nombreux facteurs connus susceptibles d'entraîner le décrochage scolaire, il faut maintenant en ajouter un nouveau : les sentiments dépressifs. C'est ce qu'ont permis de mesurer pour la première fois les travaux de Cintia Quiroga, doctorante au Département de psychologie.

« Jusqu'ici, les recherches sur le décrochage scolaire se sont surtout penchées sur les comportements extériorisés comme l'indiscipline, la délinquance ou la consommation de drogue, explique la chercheuse. C'est peut-être parce que ces comportements sont plus dérangeants qu'on s'y est d'abord intéressé et qu'on a délaissé les troubles intériorisés comme la dépression. »

Les chercheurs commencent à prendre en considération les effets de ces troubles intériorisés sur la réussite scolaire. Certaines études ont traité des liens entre la dépression, la motivation et le rendement scolaire, mais l'étude longitudinale de Cintia Quiroga est la première à avoir montré que la dépression est aussi un facteur de décrochage.

Suite en page 2



Cintia Quiroga

# FORUM

Hebdomadaire d'information

www.umontreal.ca

Volume 41 / Numéro 15 / 11 décembre 2006

Université  de Montréal

## La violence irréaliste ne choque pas les jeunes



Les scènes de violence explicites mais irréelles choquent moins que les scènes où la violence n'est que suggérée mais en situation réaliste.

## André Caron explore la perception des jeunes au cinéma et dans les jeux vidéo

Les scènes de violence du film de James Wong *Destination ultime* (2000) sont si réalistes que la Régie du cinéma du Québec lui attribue la cote « 16 ans et plus » et la mention « horreur ». Mais les corps déchiquetés et l'hémoglobine qui gicle n'ont guère impressionné Sophie, 16 ans. « Il y a beaucoup de sang, de scènes dégueulasses, mais c'est tellement irréaliste que ça n'effraie pas vraiment ! » a-t-elle dit à l'équipe d'André Caron. M. Caron est l'auteur d'une recherche sur les jeunes de 8 à 16 ans et le regard qu'ils portent sur les « images des nouveaux écrans dans le quotidien ».

C'est étonnant ce qu'on découvre quand on fait parler les jeunes au sujet des images considérées comme choquantes, commente le professeur du Département de communication et directeur du Centre de recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes

(CITE). « Nous avons eu la surprise, par exemple, d'apprendre qu'ils étaient parfois plus choqués par des scènes moins explicites, où l'on devine ce qui se passe. »

Lorsqu'il a visionné le film *Aurore*, de Luc Dionne (2002), relatant l'histoire d'une enfant battue par ses parents, Denis, 16 ans, a été visiblement secoué. « On ne voit pas la petite fille se faire bruler, mais on comprend ce qui lui arrive », a-t-il mentionné avec émotion.

Par ailleurs, la vulgarité indispose plus les jeunes qu'on pourrait le penser a priori. Plusieurs ont signalé que les jurons excessifs et certaines scènes à caractère sexuel n'apportaient rien à l'histoire.

« Bibittes » contre « vraies personnes »

Au total, 56 enfants et 22 parents ont été interrogés au cours de cette recherche, qui s'est étendue sur un an. Issus de

familles de la région montréalaise, ces sujets de recherche ont participé avec enthousiasme à l'enquête effectuée à la demande de la Régie du cinéma et confiée au groupe de M. Caron. Le résultat des 40 heures d'entrevues est consigné dans un document de 600 pages, et les chercheurs ont amassé une quinzaine d'heures de bandes vidéo. « En plus de mener des entretiens dirigés, nous avons utilisé un nouveau moyen de recueillir des témoignages sur le vif : nous avons fourni des caméras aux jeunes et leur avons demandé de réaliser leur reportage sur la question. »

Dans les films tournés, la censure est absente. On y apprend qu'il y a toujours un certain plaisir à enfreindre les limites d'âge établies par la Régie. Rien de plus simple que de se présenter avec son grand frère au club vidéo pour louer un film classé « 18 ans et plus » et de le regarder avec d'autres adolescents.

On découvre également que les filles peuvent être de ferventes adeptes de jeux vidéo violents. Mais elles semblent un peu plus mal à l'aise dans des situations réalistes. « Si tu tues des bibittes qui viennent carrément d'une autre planète, dans ta tête, tu sais que ça n'arrive pas, indique Rosalie, 14 ans. Mais si tu tues des personnes qui te ressemblent, t'aimes moins ça. »

Même son de cloche du côté de Vanessa : « J'aime les jeux d'action qui se passent ailleurs, sur une autre planète », fait-elle remarquer en maniant sa console de jeu.

Depuis la fusillade du collège Dawson, M. Caron se fait souvent demander s'il existe des liens entre les jeux violents et le passage à l'acte. Il refuse d'associer le geste de Kimveer Gill à son affection pour des jeux très violents comme *Slayer* ou

Suite en page 2

## La violence irréaliste ne choque pas les jeunes

Suite de la page 1

**Super Columbine Massacre.** « Les parents doivent assurer un encadrement minimal », estime le spécialiste. Ici, le vrai danger ne venait pas de ces jeux vidéo, mais du fait que le jeune homme possédait un arsenal meurtrier dans sa chambre.

« Si tu tues des bibittes qui viennent carrément d'une autre planète, dans ta tête, tu sais que ça n'arrive pas. »

### Classer les jeux vidéo ?

Le mandat donné au CITE par la Régie du cinéma était à la fois précis et étendu : faut-il revoir le système de classement de l'organisme ?

Si les choses sont relativement simples en matière cinématographique (le pays producteur impose une catégorie, à laquelle s'ajoute celle du Québec), elles se compliquent quand on aborde le champ du divertissement.

La question des valeurs est toujours très délicate. L'équipe de recherche a procédé de façon méthodique pour que les résultats de son étude soit significatifs. En plus des groupes de discussion traditionnels, on s'est servi du journal

de bord, dans lequel les jeunes devaient écrire leurs avis. Les pères et les mères ont été rencontrés à des endroits différents de façon à limiter les influences. Martin, un parent, se réjouit de voir les habiletés motrices de son enfant être stimulées par les jeux vidéo, alors qu'Annie s'inquiète davantage de la violence, de la sexualité et de la vulgarité qui se dégagent des situations de jeu.

« Notre projet se distingue parce que nous présentons trois points de vue, explique André Caron : celui des parents, celui des jeunes et celui des jeunes par rapport aux plus jeunes. »

Tout en respectant l'attribution des limites d'âge, les sujets plus âgés étaient en effet appelés à prendre position sur les catégories de la Régie. C'est à cette occasion qu'ils ont exprimé leurs émotions quant aux scènes plus implicites des films d'horreur.

Dans le rapport de 250 pages remis par le groupe de recherche en novembre, diverses approches sont proposées pour guider la Régie dans son classement des jeux vidéo. On y recommande une « réactualisation de la classification des films » à la lumière des nouveaux points de vue. On souhaite enfin sensibiliser les jeunes et les parents aux normes de classement des « produits médiatiques appelés à occuper de nombreux écrans à l'avenir. »

Mathieu-Robert Sauvé

## La dépression est un facteur de décrochage scolaire

Suite de la page 1

### Un nouvel éclairage

Cintia Quiroga a suivi pendant 15 mois 139 adolescents âgés de 12 à 18 ans, issus de milieux défavorisés et présentant un haut risque de décrochage. Des mesures de l'état dépressif ont été prises à trois occasions.

Du nombre, 39 (soit 28 %) avaient décroché au terme de la période d'observation. Près de la moitié d'entre eux sont retournés aux études à un moment ou à un autre, mais ont décroché de nouveau par la suite. On considère comme un décrocheur tout élève qui s'absente de l'école sans motif pendant trois semaines consécutives.

Une fois retranché l'effet des facteurs socioéconomiques (revenus, scolarité des parents, retard scolaire, délinquance, etc.), la probabilité qu'un élève dépressif décroche est de 1,66 fois plus élevée que celle d'un élève non dépressif de même condition socioéconomique. Plus le sentiment dépressif est marqué, plus le facteur de risque de décrochage est grand : la probabilité de décrochage est de 33 % chez les garçons très dépressifs, mais seulement de 3 % chez les garçons où les sentiments dépressifs sont faibles.

« Il y a donc une incidence de la dépression sur le décrochage, conclut Cintia Quiroga. Il est même surprenant d'observer une telle influence après avoir éliminé des facteurs aussi puissants que

le retard scolaire accumulé au primaire. »

Selon la chercheuse, cela apporte un nouvel éclairage dont il faudra tenir compte. « Pour contrer le décrochage, on ne devra pas avoir à l'œil seulement les élèves dont les comportements dérangent, mais aussi ceux qui vivent des troubles intériorisés », affirme-t-elle.

La probabilité de décrochage est de 33 % chez les élèves très déprimés.

Ces résultats peuvent par ailleurs conduire à des interventions préventives ; s'il est difficile pour les intervenants scolaires d'agir sur les facteurs socioéconomiques, il est plus facile d'intervenir auprès des élèves souffrant de symptômes dépressifs.

### Différences entre garçons et filles

Contre toute attente, plus de filles que de garçons faisant partie de la cohorte observée ont décroché au cours de cette étude : 36 % des 60 filles du groupe ont quitté l'école, contre 21 % des 79 garçons.

« C'est surprenant et inhabituel », reconnaît la chercheuse puisque les statistiques démontrent que plus de garçons que de filles abandonnent leurs études avant la fin du secondaire.

Encore plus étonnant, la dépression s'est avérée un facteur de risque plus important pour les garçons que pour les filles. C'est ce que l'on constate en comparant l'augmentation du facteur de risque selon l'aggravation de l'état dépressif : chez les filles peu dépressives, la probabilité de décrochage était déjà élevée, soit de 14 % par rapport à 3 % chez les garçons. Mais la différence intersexe disparaît chez les jeunes dont l'état dépressif est prononcé.

« La contribution de la dépression au décrochage est donc plus grande chez les garçons puisque sa présence augmente davantage la probabilité de décrocher », note Cintia Quiroga.

La chercheuse se serait plutôt attendue à l'inverse étant donné que la dépression est plus fréquente et plus intense chez les filles. À son avis, ces différences intersexes contre-intuitives pourraient être dues à un effet de l'échantillon et pourraient ne pas être reproductibles.

Cintia Quiroga poursuit ses travaux sur ce thème auprès d'un échantillon plus vaste et plus représentatif de l'ensemble de la clientèle scolaire. Ces recherches sont dirigées par Michel Janosz, professeur à l'École de psychoéducation et directeur du Groupe de recherche sur les environnements scolaires. Les résultats des premiers travaux ont été publiés dans le numéro d'automne 2006 de la *Revue de psychoéducation* (vol. 35, n° 2).

Daniel Baril

## Saviez-vous que...?

### Des étudiantes se transforment en anges, en lutins ou en soldats de bois lorsque Noël arrive

C'est bien avant décembre que débutent les préparatifs du temps des fêtes à l'École des sciences ménagères. La grande salle de l'École se transforme en atelier du père Noël où l'on confectionne des vêtements, cuisine des gâteries et emballe des cadeaux. La direction de l'École en a fait une tradition, réunissant des enfants de l'Asile de la providence Saint-Vincent-de-Paul, de la crèche Saint-Paul, de l'hospice Auclair, de la crèche Saint-François-d'Assise ou de la Crèche de la réparation pour quelques heures de bonheur.

Tout le personnel de l'École met la main à la pâte. La direction, les professeurs et les étudiantes invitent personnellement un enfant à une grande fête. Im-

aginez sa surprise de recevoir une carte de Noël. Le jour arrive enfin où la joyeuse cohorte se déplace vers l'École des sciences ménagères, rue Berri. Le regard ébahi devant un majestueux sapin rempli de lumières et de choses chatoyantes, les enfants trépident d'impatience. « Chaque orphelin, dès [son arrivée] à l'école ménagère, avait été "adopté" par une marraine – en l'occurrence une élève de l'institution – qui s'occupera de son bien-être au cours de l'après-midi. » Il ne sera pas assés de les distraire, car sous le sapin sont entassés un amoncellement de cadeaux. Les étudiantes leur serviront un festin de sucreries, feront jeux et danses, visionneront des films, raconteront des histoires. Et quelquefois, les enfants auront

droit à de la visite rare ; ce sera le cas en 1955, quand le père Ambroise Lafortune viendra chanter avec eux et leur raconter de jolies histoires, telle celle « [...] du chef Rouge et de la turbulente Mamanlou d'Afrique. Inutile d'ajouter que l'enthousiasme était à son comble », écrit Marie-Olive Pinal, du journal *La Patrie* du 16 décembre 1955.

La joie est indescriptible lorsque enfin le père Noël, la fée des Étoiles et les joyeux lutins font leur entrée dans la grande salle. Les enfants sont appelés un à un et reçoivent un volumineux colis enrubanné et décoré de feuilles de houx. Les professeurs, les étudiantes et les amis de l'École ont fait preuve de beaucoup de générosité à l'égard de ces jeunes orphelins. Chaque colis contenait : « 1 gilet de laine et la tuque assortie, 1 foulard, 1 pyjama, des bas, des mouchoirs, 1 brosse à dents, 1 savon, des jouets, un verre de beurre de pistache, 1 sac de fruits, de bonbons et de noix. »

Les enfants repartiront avec dans la tête des images de ces précieux moments de joie. N'oubliez pas de regarder les yeux des enfants et d'écouter leurs cris de joie lorsque vous gâterez les vôtres ; c'est aussi ça le bonheur. Joyeux Noël à tous et à toutes !

Source :  
Division des archives. Université de Montréal. Fonds de l'École ménagère provinciale (E0081).



Noël 1952 à l'École des sciences ménagères

## Consultations pour la nomination du doyen de la Faculté de pharmacie

Le Comité de consultation tiendra des audiences en vue d'entendre toute personne ou tout groupe de personnes désirant s'exprimer au sujet de la nomination de la doyenne ou du doyen de la Faculté de pharmacie.

Les audiences auront lieu aux dates suivantes :

• le lundi 15 janvier 2007, de 15 h 30 à 18 h 30 ;

• le jeudi 18 janvier 2007, de 16 h à 19 h.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Comité (514 343-6111, poste 3034) au plus tard le vendredi 12 janvier 2007.

## Trois nominations au Conseil de l'Université

Le gouvernement du Québec a annoncé, le 19 octobre, trois nominations au Conseil de l'Université. André Caillé, qui est actuellement chancelier et président du Conseil, voit son mandat de membre du Conseil renouvelé pour un nouveau terme.

Les deux nouveaux membres sont Gisèle Desrochers, première vice-présidente aux ressources humaines et aux opérations et membre du comité de direction de la Banque Nationale du Canada, et Monique Leroux, première vice-présidente directrice et chef de la direction financière du Mouvement des Caisses Desjardins.

## Bourses du SCCUM

Au cours de la Journée nationale des chargées et chargés de cours, le 22 novembre dernier, les étudiants ont pu participer à un concours où cinq bourses étaient offertes par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UdeM (SCCCUM). Les gagnants de ces bourses sont :

• Myriam Assayag, étudiante au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences ;

• Caroline Boies, étudiante à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement ;  
• Pierre Gagnon Chauvin, étudiant à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement ;  
• Annie Maheux, étudiante en sciences biomédicales à la Faculté de médecine ;  
• Caroline Peyrot, étudiante au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences.

## Actualité universitaire

# Une politique appréciée



Luc Vinet

### L'UdeM se réjouit de la stratégie d'innovation présentée par le gouvernement du Québec

« La stratégie d'innovation présentée par le gouvernement du Québec est un appel à la mobilisation pour faire du Québec une société plus prospère en misant sur ses capacités à innover, a déclaré le recteur de l'UdeM, Luc Vinet. L'Université de Montréal ne peut que se réjouir de la reconnaissance du rôle moteur de la recherche scientifique pour le développement économique, social et culturel de notre société. Nous assurons le gouvernement de notre pleine participation à l'atteinte de ses objectifs, qui sont à la fois ambitieux et nécessaires. »

De nombreux éléments de la stratégie présentée, de même que l'appui financier considérable qui s'y rattache, auront des retombées bénéfiques sur la communauté universitaire, notamment l'augmentation significative du nombre de bourses d'excellence pour les étudiants, le soutien des chercheurs québécois qui participent

à des projets internationaux, le rehaussement des budgets des conseils subventionnaires et l'investissement dans de nouvelles infrastructures de recherche. De plus, le gouvernement confirme le mandat du Conseil de la science et de la technologie et crée une table de concertation des acteurs de la chaîne de valorisation et de transfert des technologies. Ces deux organismes veilleront à la bonne gouvernance et à la cohésion des efforts des secteurs public et privé en matière d'innovation. « Les mesures annoncées forment un ensemble cohérent de soutien à la recherche et à la relève scientifique, a ajouté le recteur. Elles répondent à plusieurs de nos souhaits. »

Le vice-recteur à la recherche, Jacques Turgeon, estime très positive la place privilégiée de la valorisation des résultats de recherche dans la stratégie gouvernementale : « Depuis quelques années, nous avons redoublé d'efforts afin d'accroître les transferts des connaissances élaborées sur notre campus vers les entreprises et la société, que ce soit par la création d'entreprises ou la publication d'outils de vulgarisation en sciences sociales. En soutenant mieux toutes les étapes de la valorisation, nous parviendrons à multiplier le nombre de projets qui passent de l'idée au produit. »

## Mieux comprendre la violence faite aux femmes

Le Comité permanent sur le statut de la femme de l'Université de Montréal commémore chaque année la tragédie du 6 décembre 1989 de l'École polytechnique. Afin de soutenir la recherche sur les meilleurs moyens d'enrayer la violence faite aux femmes, le Comité a lancé à l'automne 2005 un programme de bourses auprès des étudiants des cycles supérieurs. D'une valeur de 1500 \$, ces bourses sont accordées sur la base de la qualité du dossier scolaire, de la qualité scientifique du projet et de sa pertinence au regard des enjeux liés à la violence faite aux femmes.

La boursière 2006 est Patricia Bourque, étudiante à la maîtrise à l'École de criminologie, qui a reçu sa bourse des mains de la comédienne Karine Vanasse, invitée d'honneur, en présence d'Hélène David, vice-rectrice adjointe aux études. La comédienne a souligné l'importance pour la société de maintenir une grande vigilance quant à la condition des femmes et de réaliser des actions concrètes afin de contrer la violence qui leur est faite. Le projet de recherche de Patricia Bourque, dirigé par la professeure Mylène Jaccoud, porte sur les effets des ressources consultées par des femmes autochtones victimes de violence familiale.

cia Bourque, étudiante à la maîtrise à l'École de criminologie, qui a reçu sa bourse des mains de la comédienne Karine Vanasse, invitée d'honneur, en présence d'Hélène David, vice-rectrice adjointe aux études. La comédienne a souligné l'importance pour la société de maintenir une grande vigilance quant à la condition des femmes et de réaliser des actions concrètes afin de contrer la violence qui leur est faite. Le projet de recherche de Patricia Bourque, dirigé par la professeure Mylène Jaccoud, porte sur les effets des ressources consultées par des femmes autochtones victimes de violence familiale.



La boursière Patricia Bourque en compagnie de la comédienne Karine Vanasse

## Parlons des personnes...

Les gens qui composent la communauté universitaire font rarement la manchette. Leur contribution n'en est pas moins indispensable. Dans cet esprit, Forum se propose de tracer ici de courts portraits de certains d'entre eux.

### Les techniciens en santé animale : indispensables en recherche

#### L'expérience de Caroline Bouchard est reconnue à l'étranger

« Technicienne en santé animale recherchée pour laboratoire de cardiologie. » Une telle annonce peut surprendre, mais c'est le poste qu'occupe depuis 18 ans Caroline Bouchard au Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

« On retrouve surtout les techniciens en santé animale dans les cliniques vétérinaires et les zoos, et c'est là où l'on s'attend à travailler lorsqu'on étudie dans ce domaine au cégep, affirme Caroline Bouchard. J'ai décroché cet emploi sans connaître les débouchés en recherche en voyant par hasard une annonce sur le site de l'Association des techniciens en santé animale du Québec. »

Rattachée au programme de recherche des D<sup>rs</sup> Pierre Pagé et René Cardinal, professeurs respectivement au Département de chirurgie et au Département de pharmacologie de la Faculté de médecine, la technicienne se considère comme chanceuse d'occuper un poste lié à la recherche. Mais que fait une technicienne en santé animale dans un laboratoire de chirurgie cardiaque ?

« Je vois à faire rouler le labo, résume-t-elle. Il faut gérer les commandes, recevoir les stagiaires, les former à l'utilisation du matériel de laboratoire et à la chirurgie de base, prendre part à l'élaboration des protocoles, parcourir la littérature sur un thème de recherche particulier, travailler avec d'autres

spécialistes de l'Hôpital ou intervenir comme intermédiaire avec les chercheurs étrangers. Je participe en fait à toutes les étapes des protocoles et de la chirurgie, du début à la fin. »

#### Recherches fondamentales et cliniques

Les recherches auxquelles elle coopère en sont au stade de l'expérimentation animale ou ne peuvent être réalisées qu'à partir de modèles animaux. Elles relèvent surtout du domaine fondamental, mais certaines peuvent aussi comporter des applications cliniques.

Ces recherches portent, par exemple, sur l'apparition de l'insuffisance cardiaque, les mécanismes d'atténuation de la douleur angineuse, l'arythmie cardiaque, la mesure par échographie du volume de sang pompé par rapport à la contraction cardiaque ou encore l'implantation des stimulateurs cardiaques.

« Un procédé pour soulager les douleurs angineuses chez les êtres humains consiste à envoyer une faible stimulation électrique dans la moelle épinière; mais on ne connaît pas le mécanisme de la réaction des neurones du cœur et un projet de recherche traite actuellement de cet aspect, souligne la technicienne. Un projet récent avait pour but d'évaluer l'effet de certaines chirurgies pratiquées sur la cloison entre l'oreillette et le ventricule pour corriger l'arythmie survenant après une chirurgie cardiaque. Ces recherches ont des retombées cliniques directes. »

#### Question d'éthique

Travailler sur des modèles animaux soulève des questions

éthiques et Caroline Bouchard en est bien consciente.

« Je suis sensible à la situation et très soucieuse de réaliser les protocoles dans les meilleures conditions pour l'animal. »

Ces protocoles sont bien sûr soumis à un comité d'éthique pour évaluation et autorisation. L'ensemble des études menées au laboratoire est d'ailleurs sous la supervision du Conseil canadien de protection des animaux, qui vient inspecter les lieux et contrôler les travaux sur place tous les trois ans.

#### Expertise reconnue

À titre de technicienne de laboratoire, Caroline Bouchard met également son savoir-faire au service d'autres unités du Centre de recherche. « J'ai parfois à effectuer des analyses sur la teneur en adrénaline, en dopamine ou en caféine du sang, de l'urine ou de la salive prélevés sur des sujets qui ont consenti à participer à des études au Centre d'étude du sommeil et des rythmes biologiques du Centre de recherche. Dans ces cas, il m'arrive de collaborer à la mise au point des méthodes d'analyse. »

L'expérience de Caroline Bouchard est reconnue à l'étranger. Elle a notamment suivi des ateliers aux États-Unis où elle a pu présenter des techniques de chirurgie et elle a contribué par son expertise à établir des collaborations avec des chercheurs européens et américains. Du côté des subventions, la période d'abondance est terminée et les sommes allouées ne le sont parfois que pour trois ans, déplore la technicienne. Mais avec son expérience, elle sait que son avenir en recherche est viable

Daniel Baril



Caroline Bouchard pratique ici une échographie sur un animal.

PHOTO : BERNARD LAMBERT

## Doctorat honorifique au recteur Luc Vinet

Le recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet, a reçu un doctorat honorifique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 au cours de la cérémonie d'ouverture des 19<sup>es</sup> Entretiens Jacques-Cartier, le 3 décembre à Lyon. Dans son hommage, le président de l'université française, Lionel Collet, a souligné la carrière exceptionnelle de M. Vinet et son

apport à la recherche dans le domaine de la physique théorique.

Deux autres québécois ont été honorés à cette même cérémonie, soit le maire de Montréal, Gerald Tremblay, et le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau.

Les Entretiens Jacques-Cartier réunissent chaque année

des universitaires, des gens d'affaires et des acteurs de la vie publique autour de thématiques sociales, scientifiques et culturelles. Ces colloques et conférences favorisent les partenariats en recherche entre la région de Montréal et la région Rhône-Alpes.

## Formation en médecine

## La Faculté de médecine met l'accent sur la pédagogie

## Le Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé (CPASS) favorise l'approche par compétences

La Faculté de médecine entend valoriser la pédagogie en vue d'améliorer la formation des professionnels de la santé. Malgré les difficultés et les contraintes vécues actuellement par le milieu universitaire, la Faculté a fait de la pédagogie une priorité et a arrêté des choix permettant la mise sur pied du CPASS.

La création de ce centre est l'aboutissement d'un long processus de conscientisation. « L'intérêt pour la pédagogie s'est accru dans les années 80, lorsqu'on a commencé à se questionner sur l'efficacité de l'approche pédagogique de l'époque, alors centrée sur les enseignants, relate Bernard Millette, directeur du CPASS. Ainsi, en plus de constater que les connaissances acquises étaient parfois peu applicables en situations cliniques, on prenait conscience que la communication avec un malade comportait des aspects qui ne s'apprennent pas uniquement dans les manuels, les cours magistraux ou les pratiques non supervisées conçues à cet effet. »

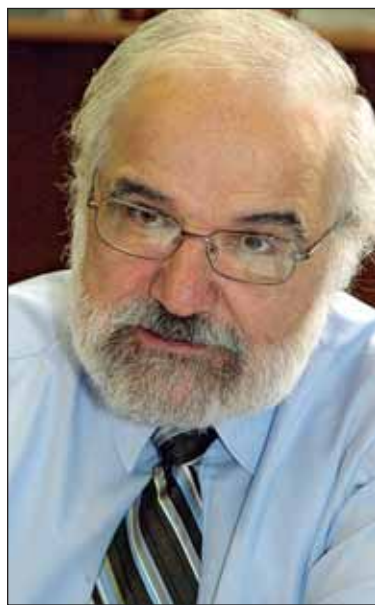


PHOTO : BERNARD LAMBERT.

Le Dr Bernard Millette

## Un premier tournant

C'est dans ce contexte que, dans les années 90, la Faculté de médecine a effectué un virage pédagogique en instaurant de nouvelles stratégies d'apprentissage, et notamment l'approche par problèmes (APP). L'APP permet aux étudiants d'apprendre en petits groupes à partir de l'analyse de problèmes proches du contexte de leur pratique future. On a également pris soin de mettre les apprentis médecins en contact avec des patients dès les premières semaines de leur première année de formation et de les familiariser de bonne heure avec un apprentissage structuré de la communication médecin-patient.

Depuis la fin des années 80, plusieurs unités ont, tour à tour, été créées par la Faculté, chacune apportant une expertise liée à la pédagogie et à la formation des professionnels : le Service de formation professionnelle continue, le Bureau d'évaluation, le Bureau de développement professoral, l'Unité de recherche et de développement en éducation des sciences de la santé, le Bureau de l'éthique, le Centre ÉduMed, entre autres. « Il y a plusieurs années que la pédagogie est bien vivante à la Faculté de médecine mais de façon un peu inégale. Il fallait faire plus et regrouper les unités dont le fonctionnement était autonome afin d'intégrer leurs actions et de renforcer leur influence », souligne le Dr Millette.

## Compétences transversales

Selon le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le médecin se doit, au premier chef, d'être un expert de la discipline médicale, mais il doit aussi, pour exercer correctement sa profession, avoir des qualités de communicateur, de collaborateur, de promoteur de la santé, de gestionnaire, d'érudit et de professionnel. Ce sont là des compétences dites transversales. Il est devenu évident que les programmes devaient être enrichis et bâtis par rapport à toutes les compétences requises, disciplinaires et transversales. « Dans le domaine de la santé, insiste Bernard Millette, il est primordial de veiller à ce que les professionnels de la santé nouvellement formés répondent adéquatement aux problèmes quotidiens de santé et puissent poursuivre leur formation en fonction de l'évolution des besoins et

des technologies. »

## Le virage de la compétence

Ce souci de la compétence implique un changement dans les approches pédagogiques, soit l'emploi de stratégies spécialement élaborées pour soutenir la construction des compétences et regroupées sous l'expression « approche par compétences ». Les connaissances, cibles fréquentes des évaluations dans les facultés, sont certes cruciales, mais elles doivent être acquises en tenant compte des compétences à construire afin de faciliter leur application en temps voulu.

## Les mandats du CPASS

Concevoir des stratégies éducatives, établir de nouvelles modalités d'évaluation, mieux comprendre la démarche du raisonnement clinique, favoriser l'acquisition de toutes les compétences... ces défis sont parmi les principales raisons d'être du CPASS.

Mais là ne s'arrête pas le travail du Centre. Son mandat inclut en outre la recherche en pédagogie des sciences de la santé ; la formation de ceux et celles qui forment les professionnels de la santé ; l'évaluation adéquate des compétences et des programmes ; l'encouragement à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ; l'instauration d'activités de développement professionnel continu pour les praticiens, etc.

## L'avenir

Le Dr Millette précise par ailleurs que le doyen souhaite que le CPASS devienne un département à part entière dès juin 2008. De plus, en raison des liens interdisciplinaires qui existent déjà relativement à la pédagogie et que le CPASS entend accroître, il n'est pas exclu que ce département évolue, par la suite, vers le statut d'unité interfacultaire. Le but de cette unité serait d'assurer une synergie encore plus grande et de regrouper les expertises, le tout profitant à l'ensemble des disciplines des sciences de la santé (ergothérapie, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, nutrition, pharmacie, physiothérapie, sciences infirmières...).

D.B.

## Bourse Barbara-Turnbull

## Pierre Drapeau reçoit un encouragement de taille



PHOTO : ANDREW DOBROWOLSKY.

Le professeur Pierre Drapeau, en compagnie de Vincent Castellucci, vice-doyen adjoint à la recherche à la Faculté de médecine, présente à Barbara Turnbull des poissons zébrés génétiquement modifiés. M<sup>me</sup> Turnbull, journaliste torontoise, est paralysée à partir de la région cervicale depuis une blessure par balle survenue au cours d'un vol en 1983. Elle est aujourd'hui activement engagée dans le soutien de la recherche sur la moelle épinière.

## La bourse de 50 000 \$ servira à la recherche sur la régénération médullaire

La bourse Barbara-Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière a été décernée cette année au Dr Pierre Drapeau. Chercheur financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Dr Drapeau est directeur du Département de pathologie et biologie cellulaire de l'UdeM.

La bourse constitue une reconnaissance des recherches du Dr Drapeau, qui portent sur le développement de la moelle épinière dans les embryons de poissons zébrés, un des meilleurs modèles du développement et de la génétique des vertébrés. Le Dr Drapeau a trouvé une façon de remplacer efficacement les gènes du poisson zébré par des gènes humains. Cette manipulation lui permet de pouvoir vérifier, sur un modèle animal, l'effet de mutations génétiques humaines dont on sait qu'elles entraînent des maladies de la moelle épinière et du cerveau. Il a ré-

cemment découvert que les signaux entre les cellules nerveuses étaient importants non seulement dans la moelle épinière arrivée à maturité, mais aussi dès les premiers stades de développement, pour la croissance de cellules nerveuses spécialisées et leur bon assemblage dans la moelle épinière.

« Ce prix arrive à point nommé, explique le Dr Drapeau, tout juste au moment où j'installe mon nouveau laboratoire sur le campus. Il m'encourage à poursuivre de nouvelles pistes et m'incite à dire que des gens comme M<sup>me</sup> Turnbull bénéficieront un jour des avancées que nous réalisons en laboratoire. »

D'une valeur de 50 000 \$, la bourse Barbara-Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière est remise chaque année depuis 2001 afin d'appuyer un chercheur exceptionnel qui contribue à l'avancement de la recherche sur la moelle épinière au Canada.

La bourse est financée par trois organismes nationaux : la Fondation Barbara-Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière, la Fondation NeuroScience Canada et l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des IRSC.

## Recherche en physique

## Un nouveau type de nanomatériau est découvert

La synthèse de nouveaux composés aux propriétés électroniques élaborées sur mesure est au cœur des efforts en science des nanomatériaux. Le professeur Michel Côté et son équipe de recherche viennent de publier un article intitulé « Des fullerènes de C60 dans un réseau organométallique : le design d'un nouveau matériau » dans la prestigieuse revue *Physical Review Letters*.

Les chercheurs ont réussi à démontrer comment, en combinant des fullerènes de C60 dans un réseau organométallique, un

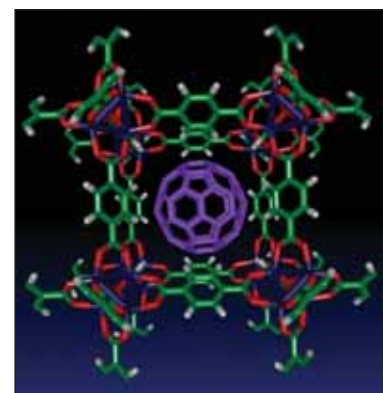
nouveau matériau est obtenu avec des propriétés électroniques spécialement optimisées pour la température de transition vers la supraconductivité. Ces deux classes de composés, les fullerènes de C60 et les réseaux organométalliques, font actuellement l'objet d'intenses recherches. Les fullerènes de C60 ont des propriétés uniques, l'une d'elles étant la formation d'un solide ayant une température de transition supraconductrice jusqu'à 40 degrés Kelvin, tandis que les réseaux organomé-

talliques sont considérés comme d'excellents composés qui répondent au problème de l'emmagasinage de l'hydrogène dans les systèmes de cellules à combustion communément appelées piles à combustible.

La combinaison de ces deux matériaux dans un même composé permet d'ajuster de façon unique les propriétés électroniques du nouveau cristal. Pour un solide de C60, la température critique pour atteindre l'état supraconducteur varie quand on change la distance entre les

fullerènes. Les chercheurs proposent d'utiliser un réseau organométallique pour contrôler la séparation entre les fullerènes. Leur démarche s'appuie sur des simulations numériques de la structure électronique montrant que le produit final devrait avoir les propriétés voulues.

Le professeur Côté a reçu une subvention du Fonds Barré de l'Université de Montréal pour l'année sabbatique qu'il prendra l'hiver prochain.



Structure hypothétique de fullerènes de C60

## Recherche en pédiatrie

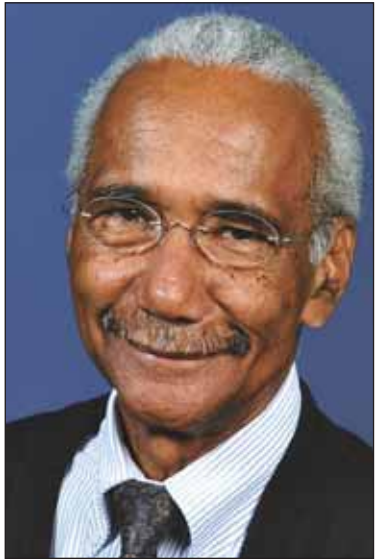
## Un pionnier en cardiologie prénatale

## Le Dr Jean-Claude Fouron reçoit trois distinctions, dont le Ian Donald Gold Medal Award

Avant 1970, les interventions prénatales étaient limitées. Le Dr Jean-Claude Fouron en sait quelque chose, l'arrivée des ultrasons ayant transformé sa pratique. Engagé par le CHU Sainte-Justine il y a trois décennies, le cardiologue-pédiatre a connu les avancées technologiques des appareils à ultrasons et a fait un travail de pionnier en les appliquant à la recherche comme méthode d'investigation. « À cette époque, il n'y avait rien d'écrit là-dessus, mentionne le lauréat du Ian Donald Gold Medal Award 2006. Aujourd'hui, grâce aux interventions prénatales, on peut souvent empêcher ce qui était auparavant inéluctable. »

En 30 ans, la pédiatrie a accompli des pas de géant. Les progrès réalisés dans le domaine de l'échographie permettent maintenant de diagnostiquer chez le fœtus, dès la 16<sup>e</sup> semaine de grossesse, l'arythmie, les malformations cardiaques et l'insuffisance circulatoire, trois conditions sur lesquelles portent les recherches du Dr Fouron. « En connaissant la condition exacte du fœtus, on peut suivre l'évolution de la grossesse de plus près et planifier au besoin une prise en charge immédiate du bébé après la naissance afin d'éviter un décès par manque d'oxygène. »

Le principe de fonctionnement de l'échocardiographe est



Le Dr Jean-Claude Fouron

fascinant. Par une sonde posée sur le ventre de la mère, l'appareil envoie un son qui traverse les tissus et revient après avoir buté contre un objet : le bébé. Un ordinateur reconstitue le cœur du fœtus à l'écran à partir du temps que le son a mis pour aller et revenir. Sans caméra ou rayon, l'image reconstituée par logiciel informatique est miraculeusement nette. Le cardiologue-pédiatre est alors en mesure de vérifier si l'échange se fait bien entre la maman et le bébé, si les cavités du cœur sont normalement développées, si elles se contractent correctement, si les veines pulmonaires, les oreillettes, les ventricules et les gros vaisseaux (aorte et artère pulmonaire) sont bien reliés entre eux. Il évalue aussi le débit sanguin à travers les quatre valves du cœur.

Témoignage et acteur de l'essor de cette science, le Dr Fouron enseigne au Département de pédiatrie en plus de diriger l'Unité de

cardiologie fœtale, qu'il a fondée en 1990 au centre hospitalier universitaire mère-enfant. Trois techniciennes et une assistante y sont rattachées de façon permanente : plus de 300 cas d'arythmie cardiaque et environ 220 cas de retard de croissance intra-utérine y sont suivis annuellement.

Reconnu comme chercheur spécialisé dans le fonctionnement et les troubles du système cardiovasculaire fœtal et néonatal, le Dr Fouron travaille depuis toujours à appliquer les percées de la cardiologie aux soins destinés aux tout-petits. Trois grands axes de recherche l'occupent : la prévention des dommages cérébraux fœtaux au cours de l'insuffisance circulatoire placentaire, l'effet du traitement de l'hypertension de grossesse sur l'hémodynamique fœtale de même que la physiopathologie et le traitement de l'arythmie fœtale.

## Des prix qui font plaisir

Du nom du médecin qui effectua, en 1958, la première échographie de l'utérus, le Ian Donald Gold Medal Award, la plus haute distinction de l'International Society of Ultrasound in Obstetrics and Gynecology, honore chaque année un chercheur en médecine fœtale qui a « contribué de façon exceptionnelle à l'évolution de l'ultrasonographie prénatale ». Jean-Claude Fouron reçoit cet honneur avec plaisir. « Cela me touche parce que c'est mon travail en recherche à la fois expérimentale et clinique que l'on reconnaît. Vous savez, je n'aurais pas pu me contenter de faire des études en laboratoire, j'avais trop besoin du contact avec les gens. »

Récemment, son dévouement et ses travaux lui ont valu deux

autres distinctions : le Distinguished Teacher Award, de la Société canadienne de cardiologie, est venu souligner son excellence en enseignement alors que le Département de pédiatrie du CHU Sainte-Justine lui a décerné une médaille pour l'ensemble de sa carrière.

On doit à ce pionnier, notamment, une avancée dans la physiologie du système cardiocirculatoire. C'est lui qui a introduit « le concept de l'isthme aortique seule communication entre les deux réseaux artériels fœtaux disposés en parallèle. Ce concept se retrouve maintenant dans tous les livres de médecine », peut-on lire sur le site Internet du centre hospitalier. Plus encore, les travaux de Jean-Claude Fouron ont permis de traiter dans l'utérus certains problèmes cardiaques du fœtus, évitant ainsi de graves complications. Les fœtus atteints d'arythmie cardiaque sont en effet maintenant aisément dépistés et traités, avant que cette affection entraîne une défaillance cardiaque.

Les recherches du Dr Fouron ouvrent également des pistes prometteuses dans la prévention des dommages cérébraux par manque d'oxygène chez les fœtus de petit poids souffrant d'insuffisance circulatoire placentaire. La mise au point d'un marqueur d'hypoxie cérébrale fœtale basé sur les changements circulatoires autour de l'isthme aortique représente en effet le principal axe des recherches tant expérimentales que cliniques de l'équipe du Dr Fouron.

## L'espoir est dans la recherche

Né à Cayes, en Haïti, Jean-Claude Fouron a su très jeune qu'il deviendrait pédiatre. « Tout

comme mon frère Paul, aussi médecin, j'aidais mon père pendant les vacances d'été à la clinique qu'il avait mise sur pied pour la population défavorisée. C'est là que j'ai eu la pique », confie-t-il.

Après des études à la faculté de médecine de l'Université d'Haïti, il vient au Québec en 1960 pour faire une résidence à l'hôpital Sainte-Justine. « Je pensais n'y rester qu'un an, mais ma mère a voulu que je prolonge mon séjour encore un peu, en attendant que la dictature du gouvernement Duvalier tombe. J'ai attendu. »

Il entreprend donc un postdoctorat en cardiologie pédiatrique avant de se rendre à New York, en 1965, pour étudier sous la direction du Dr A. M. Rudolph au Albert Einstein Medicine College. « C'est en travaillant avec lui que je me suis orienté vers la période pré- et périnatale en cardiologie. » Deux ans plus tard, le Dr Fouron et sa conjointe, Pierrette Bienvenue – « une très jolie infirmière que j'ai rencontrée à Sainte-Justine » –, sont de retour au Québec. Il entame sa pratique clinique à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où il exercera pendant trois ans avant de se joindre à l'équipe de l'hôpital Sainte-Justine en 1970.

« Je ne regrette pas de m'être installé au Québec, dit le Dr Fouron. Cependant, la frustration de n'avoir jamais eu l'occasion de pratiquer en Haïti ne cesse de me hanter. Ma consolation : que mes recherches touchent d'une certaine façon tous les enfants défavorisés du monde. »

Dominique Nancy

capsule science  
Montréal s'anglicise-t-elle ?

Les francophones forment à peine 55 % de la population de l'île de Montréal et pourraient devenir minoritaires dans une quinzaine d'années. L'île s'anglicise-t-elle ? « On ne peut pas dire ça, répond le démographe Marc Termote, professeur associé au Département de démographie, qui mène des travaux sur ce thème depuis une vingtaine d'années. Lorsqu'on observe la langue d'usage à la maison, le français est en déclin, oui, mais pas au profit de l'anglais. Ce sont les autres langues, comme l'arabe ou l'espagnol, qui gagnent du terrain. »

Pourquoi le français recule-t-il ? Parce que plusieurs facteurs démographiques jouent contre la langue de Molière, observe le spécialiste. Il souligne d'abord que la région métropolitaine de Montréal (3,4 millions d'habitants), l'île de Montréal (1,8 million) ou l'ancienne « ville de Montréal » (1 million) ne présentent pas le même visage linguistique. Dans la « ville de Montréal », soit l'agglomération correspondante à présent à l'arrondissement de Ville-Marie, 64 % des gens disent parler français à la maison, mais moins de 44 % le font dans le reste de l'île. Quand on considère l'ensemble de la région métropolitaine, un bassin de population qui compte la moitié des Québécois, le français redevient majoritaire.

Le professeur Termote, directeur du Centre interuniversitaire

d'études démographiques, évoque pour expliquer le déclin du français la faible fécondité des francophones, l'immigration allophone massive et l'étalement urbain, un phénomène qui touche majoritairement les francophones. « Les allophones sont très concentrés dans les zones urbaines. Ce ne sont pas eux qui s'installent en banlieue. »

Avec 1,3 enfant par femme, la fécondité des femmes francophones de l'île de Montréal est plus faible que celle des allophones (environ 1,6) et même que celle de l'ensemble du Québec (1,5). « Cela signifie que les non-francophones font beaucoup plus d'enfants que les francophones. Cette situation contribue forcément au recul du français », résume M. Termote, qui rappelle qu'il faut 2,1 enfants par femme pour renouveler la population.

## Les anglophones s'en vont

Depuis que le gouvernement fédéral a accordé aux provinces le droit de choisir ses immigrants, le Québec juge que la connaissance du français est un atout pour les candidats à l'immigration. Cette politique fonctionne bien, selon M. Termote, mais elle est insuffisante pour renverser la tendance. Actuellement, le Québec reçoit environ 45 000 immigrants par année. Un bon nombre de ces néo-Montréalais adoptent la langue française (comme l'a démontré une étude

du sociologue Jean Renaud publiée en 2001), mais d'autres quitteront le Québec pour s'établir ailleurs au Canada ou aux États-Unis.

Autre facteur important, les anglophones continuent de préférer d'autres villes canadiennes. La communauté anglo-montréalaise perd environ un pour cent de son effectif annuellement, estime-t-on. « Sans cet exode, le français aurait été minoritaire à Montréal depuis longtemps », lance le démographe.

Marc Termote insiste pour dire que ces données se limitent à la langue d'usage à la maison et ne tiennent pas compte de la langue de travail ni plus généralement de la langue utilisée dans la sphère publique. « Le français est indiscutablement la langue publique majoritaire, il n'y a aucun doute là-dessus. Mais nous avons choisi d'étudier la langue d'usage à la maison parce que cet élément semblait être le meilleur critère pour juger de l'intégration des immigrants et de l'avenir linguistique et culturel du Québec. »

Cela dit, le recul de la langue d'usage à la maison préoccupe M. Termote. « Je me demande comment on réagirait si l'on apprenait qu'à Paris la moitié de la population ne parle pas français à la maison. On a presque atteint ce seuil à Montréal, l'une des grandes villes francophones du monde. »



Marc Termote

Autrefois, ce que le français perdait, l'anglais le gagnait. « Aujourd'hui, le jeu se fait à trois : les francophones, les anglophones et les allophones. » Mais ces allophones ne sont-ils pas appelés à choisir le français à long terme ? Bien sûr, reconnaît M. Termote, et c'est là que se joue l'avenir du français à Montréal. « De nombreux allophones deviendront éventuellement des francophones. Particulièrement chez les immigrants dont la langue, de souche latine, est proche du français : espagnol, portugais, italien... Mais cette intégration est longue et prend parfois une ou deux générations. Entretemps, les autres facteurs démographiques comme la dénatalité et l'étalement urbain continueront de faire baisser le poids démographique des francophones sur l'île. »

L'intégration est un processus lent et complexe. Marc Termote en sait quelque chose, lui qui est arri-

vé de Belgique avec sa famille dans les années 70. Ses deux enfants, Anne et Marc, étaient devenus des « pure laine » quand on les entendait parler. Pourtant, les deux ingénieurs formés à l'École polytechnique ont choisi de retourner vivre en Europe.

M. Termote vient de terminer un grand portrait du français au Québec pour le compte de l'Office québécois de la langue française. Actuellement sous presse, cette étude fera le point sur l'évolution linguistique du français. Annonce-t-elle des solutions ? « Nous, démographes, sommes reconnus pour être porteurs de mauvaises nouvelles. Nous annonçons que la société vieillit, qu'elle ne fait pas assez d'enfants, etc. Pour les solutions, c'est pareil : le démographe est plutôt pessimiste quant à la possibilité de renverser des tendances lourdes. »

Mathieu-Robert Sauvé

courrier du lecteur

# Pour un débat inclusif sur l'accommodement raisonnable

Marie Mc Andrew, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques et professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, a fait circuler cette lettre qu'ont signée près de 250 personnes dont 75 de l'UdeM, parmi lesquelles huit responsables d'unités de recherche mentionnés à la fin du texte. Cette lettre « ne vise pas à prendre position mais à définir le seuil minimal de complexité et de responsabilité éthique », a tenu à préciser M<sup>me</sup> Mc Andrew.

Le débat sur l'accommodement raisonnable et la prise en compte de la diversité au sein des institutions québécoises sont non seulement souhaitables mais nécessaires. Plus de 30 ans après que nous avons posé les bases d'un projet de société pluraliste et inclusive, nous devons faire le point sur le degré où nos institutions se sont adaptées aux besoins des Québécois de toutes origines, ainsi que sur les balises qui permettront que les transformations en cours continuent de se faire dans le respect des valeurs fondamentales qui nous unissent. L'accommodement des minorités religieuses, qu'elles soient récemment arrivées ou d'implantation ancienne, est particulièrement délicat, car, comme chacun sait, la cohabitation entre le modèle de laïcité

promu dans les sociétés démocratiques et les exigences, réelles ou présumées, des religions n'est pas toujours aisée.

Toutefois, telle qu'elle est engagée, d'abord dans les médias puis dans l'arène politique, la controverse actuelle soulève notre inquiétude. En effet, loin de nous soutenir collectivement vers le développement de l'identité québécoise que nous souhaitons, ouverte, inclusive et dynamique, certains dérapages contribuent plutôt à nous diviser et à renforcer les clivages entre « Eux » et « Nous », que nous pensions pourtant dépassés. Il faut déplorer tout spécifiquement à cet égard :

- La réduction de la question de l'accommodement raisonnable et de la prise en compte de la diversité religieuse à la présence des

« nouveaux arrivants »

Celle-ci touche pourtant nombre de personnes d'implantation ancienne comme les Juifs, ou même d'origine canadienne-française comme beaucoup de Témoins de Jéhovah. De plus, lors de certaines prises de position marginales, mais malheureusement de plus en plus fréquentes, les Québécois « de souche » apparaissent comme les défenseurs unanimes des valeurs démocratiques que les « étrangers venus d'ailleurs » menaceraient systématiquement. C'est passer bien vite sur les différences existant à l'intérieur de ces deux groupes, tant en ce qui concerne les attitudes que le bilan en matière des droits de la personne. Le projet collectif d'un Québec égalitaire est encore largement à construire : il n'est donc l'apanage d'aucune de ses composantes.

- La présentation simpliste de l'accommodement raisonnable comme un privilège consenti aux minorités aux dépens de la majorité

Cette vision évacue le fondement même de cette notion juridique : l'obligation de corriger les effets

discriminatoires non intentionnels de divers règlements ou normes sur des clientèles extrêmement variées (handicapés, femmes, minorités sexuelles, etc.) afin de favoriser leur participation maximale à des institutions communes, qui ne sont jamais neutres. Elle discrédite également la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, qui devrait constituer de notre projet citoyen, en ignorant ou en sous-estimant son rôle dans la définition des limites à respecter : entre autres, l'égalité des sexes, les droits des enfants et la sécurité. Le concept d'accommodement raisonnable, tel que mis de l'avant par les tribunaux, n'est certes pas sans failles ni irritants qu'on devrait tenter de corriger. Mais il ne mérite pas le traitement qu'on lui fait subir actuellement.

- La confusion entre l'accommodement raisonnable et l'ajustement de leurs programmes et pratiques que diverses institutions adoptent librement, dans un souci de répondre aux besoins de certaines clientèles

Il est évident que les balises à cet égard doivent être clarifiées, comme en témoignent les cas problématiques recensés lors de la présente « chasse aux accommodements raisonnables ». Mais il faut se méfier du caractère anecdotique d'une certaine couverture médiatique, qui crée l'impression que nous sommes systématiquement allés trop loin. Il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt. Bien que des excès culturalistes existent, un bilan plus large montre, au contraire, qu'il y a encore bien du chemin à faire – ou peut-être un chemin différent – pour que nos institutions soient pleinement inclusives. Les données et témoignages concordants sur la marginalisation des minorités visibles, présentés lors de la Commission parlementaire sur la Politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination, l'ont amplement illustré.

Après avoir longtemps été confinée aux cercles juridiques, universitaires ou gouvernementaux, la question de l'accommodement raisonnable et de la prise en compte de la diversité suscite désormais l'intérêt, voire la passion, des Québécois. Dans une perspective de participation citoyenne, on ne peut que s'en réjouir. Toutefois, étant donné les dérapages cernés plus haut, la réponse du gouvernement paraît insuffisante. La création du Co-



Marie Mc Andrew

mité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire ainsi que le débat amorcé par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse sont de bonnes initiatives. Mais ces démarches à long terme n'apporteront pas, de façon immédiate, les clarifications nécessaires à la confusion qui règne actuellement. De plus, elles n'engagent pas directement le gouvernement ni les élus. Ce sont pourtant eux qui ont la responsabilité première de soutenir le cheminement de la société québécoise dans la définition de l'identité renouvelée et des valeurs véritablement communes que nous voulons continuer à partager. Face à des leaders qui pourraient être tentés de se faire du capital sur cette question, il est urgent que l'ensemble de la classe politique fasse entendre une voix nuancée et modérée.

**Françoise Armand**,  
directrice d'Immigration et métropoles

**Richard Y. Bourhis**,  
directeur du CEETUM et professeur à l'UQAM

**François Crépeau**,  
titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations

**Jane Jensen**,  
titulaire de la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance

**Jean-François Lisée**,  
directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales

**Solange Lefebvre**,  
titulaire de la Chaire Religion, culture et société

**Daniel Weinstock**,  
directeur du Centre de recherche en éthique

**Micheline Milot**,  
responsable du pôle religion CEETUM et professeure à l'UQAM



**PLANÈTE MOBILE**  
www.planeteM.com

**Offre Exclusive!**  
Avec une nouvelle mise en service obtenez le **NOUVEAU SAMSUNG C-417** photo-téléphone ultra-mince

- GSM-GPRS
- Technologie Bluetooth
- Caméra VGA (photo)
- Sonneries téléchargeables

Prix courant 220 \$ sans abonnement



**PRIME!**  
Avec votre nouvelle mise en service, obtenez le trio d'accessoires GRATUIT!  
Étui en cuir souple, écouteur mains libres, adaptateur allume-cigarette

**OBTENEZ ÉGALEMENT :**  
**3 MOIS d'appels locaux ILLIMITÉS!**

**Essayez notre forfait avec appels entrants locaux ILLIMITÉS, seulement 25 \$ par mois**

Vos représentants exclusifs :

**Kate Lambert, (514) 518-6884** klambert@planetem.com  
**Stéphane Gaudreault, (514) 979-6677** steff@planetem.com

**2100, Boul. Marcel Laurin, Saint Laurent (514) 856-1884**

\* Avec nouvelle mise en service d'un abonnement de 3 ans. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails. \*\* Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2006

**ROGERS SANS-FIL**  
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

## Précisions sur l'histoire du DIRO

J'ai trouvé très intéressant le texte « De l'écran à tube à la "clé USB" » paru dans le numéro du 30 octobre de *Forum* et j'en remercie l'auteur.

J'aimerais apporter une correction quant aux quelques lignes où il est fait mention de Pierre Robert et de Jean Baudot.

1) Pierre Robert, québécois, a fait partie de l'équipe fondatrice du DIRO.

2) Jean Baudot, français de naissance, ayant acquis sa formation en génie à l'Université McGill, occupait le poste d'adjoint à la direction du Centre de calcul. Il était responsable de l'ensemble des ordinateurs de l'UdeM auquel le personnel (étudiants, professeurs, techniciens) du DIRO avait accès.

Ces deux personnes m'ont assisté dans le recrutement effectué dans les universités françaises (Grenoble et Toulouse notamment) des « détachés militaires », qui ont joué un rôle de tout premier plan dans la mise en marche et le développement du DIRO.

Jacques St-Pierre

# vient de paraître

## Qu'est-ce qu'un livre ?

Vous aimez les livres ? Vous en lisez, bien sûr, peut-être même en écrivez-vous. Vous les collectionnez, vous les commentez, vous en éditez ou vous vous posez simplement des questions sur la façon dont ils sont construits. Ce livre est pour vous. De la dédicace aux notes de référence, du titre à la quatrième de couverture en passant par l'avant-propos, l'épilogue, les figures, la bibliographie, bref, de la première page à la dernière, jamais on n'avait examiné le livre sous toutes ses coutures comme on le fait ici. Non seulement on explique avec rigueur et brio comment les livres sont faits, mais on montre aussi, à l'occasion, exemples à l'appui, comment ils devraient l'être.

Après des études en théologie et en philosophie, l'auteure a été professeure agrégée à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'UdeM, puis conseillère en matière linguistique et grammairienne pendant de nombreuses années.

Madeleine Sauvé, **Qu'est-ce qu'un livre ? De la page blanche à l'achevé d'imprimer**, Montréal, Éditions Fides, 2006, 27,95 \$.



## Au-delà des troubles mentaux : regard sur la vie familiale

Un regard sur la parentalité des personnes présentant un trouble mental grave, voilà ce que propose cet ouvrage réalisé à l'initiative du Comité de la santé mentale du Québec. En effet, face à un tel trouble, le rôle parental constitue une source de stress intense et devient très difficile à assumer.

Que vivent ces personnes par rapport à leur parentalité ? Dans quelle mesure et de quelle façon la présence d'un trouble mental influence-t-elle leur rôle parental ? Que vivent leurs enfants ? Quels sont les effets sur les conjoints et les proches ? Quelles sont les stratégies d'aide susceptibles de les soutenir dans l'accomplissement de leur rôle de parents ? Les auteurs abordent de manière exhaustive ce que vivent ces familles et

proposent des pistes d'action simples et efficaces qui peuvent être mises en œuvre dans les milieux de pratique afin de répondre adéquatement aux besoins de la population visée.

Nul doute que cet ouvrage apportera un éclairage nouveau sur cette réalité difficile et inspirera les acteurs qui travaillent dans les domaines des services en santé mentale et des services à l'enfance et à la famille.

Marc Boily est chargé de cours à l'École de service social de l'UdeM.

Marc Boily, Myreille St-Onge et Marie-Thérèse Toutant, **Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale : regard sur la parentalité**, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2006, 252 pages, 29,95 \$.

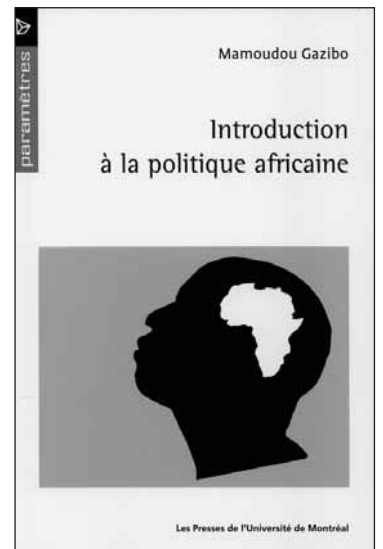
## Introduction à la politique africaine

L'Afrique est un immense continent avec de telles disparités entre les pays qui le composent qu'il paraît bien difficile à première vue de l'appréhender sans quelque préjugé. Comprendre et analyser les principaux moments de la politique africaine, comme ceux concernant l'État, les conflits, la démocratie et l'intégration continentale, nécessite donc qu'on dispose de bons repères historiques et méthodologiques. C'est avec ce souci de clarté pédagogique que le politologue Mamoudou Gazibo offre, pour la première fois, un panorama des grands enjeux de l'Afrique depuis les années d'indépendance. En privilégiant une approche transversale qui ne saurait nier la diversité des pays mais qui, au contraire, insiste sur les défis communs, cet ouvrage participe aux

grands débats sur la nature de l'État en Afrique, sur les déterminants des conflits, sur la portée réelle des processus de démocratisation ainsi que sur le caractère novateur des transformations politiques découlant de la construction de l'Union africaine.

Cette synthèse est une véritable introduction à la politique africaine, car elle permet de saisir l'Afrique dans toute sa complexité.

Mamoudou Gazibo, **Introduction à la politique africaine**, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 264 p., 29,95 \$.



## L'évaluation des apprentissages

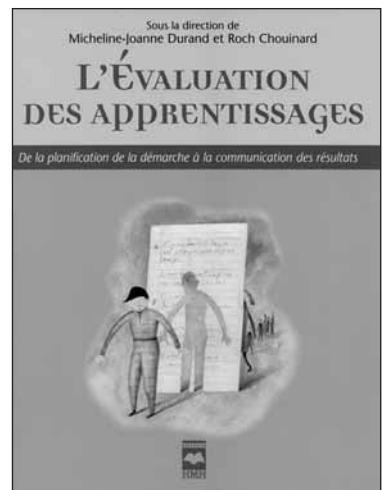
L'un des rôles importants de l'enseignant réside dans l'évaluation des apprentissages des élèves. Mais comment évaluer les apprentissages selon le nouveau paradigme actuel, celui de l'approche par compétences ?

Le présent ouvrage fait le tour de cette question. D'une manière simple et accessible, il fournit l'éclairage nécessaire pour comprendre cet aspect capital de la tâche de l'enseignant et lui permettre d'ajuster ses pratiques évaluatives en fonction des nouveaux programmes de formation. On y trouve entre autres :

- un portrait général des fondements pédagogiques et des décisions politiques qui ont mené à ces nouvelles orientations ;
- un survol des aspects importants du renouveau pédagogique et du vocabulaire essentiel : compétence, situation d'apprentissage significative, contexte authentique, etc. ;
- des suggestions sur la participation des équipes-cycles et des équipes-écoles pour l'implantation d'une organisation efficace en matière d'évaluation ;
- une description de la démarche d'évaluation réalisée en sept étapes avec de nombreux exemples et de mises en situation.

Cet ouvrage est une référence pour ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation. Les enseignants en exercice et en formation y trouveront également une source d'idées et d'outils à partager et à expérimenter au quotidien.

Sous la direction de Micheline-Joanne Durand et de Roch Chouinard, **L'évaluation des apprentissages : de la planification de la démarche à la communication des résultats**, Montréal, Éditions Hurtubise HMH ltée, 2006, 376 pages, 44,95 \$.



## Guide pour la communauté enseignante et de recherche

La nouvelle édition du *Guide à l'intention de la communauté enseignante et de recherche* est enfin disponible.

Soucieuse d'appuyer les professeurs, les chercheurs et les chargés de cours dans leurs activités d'enseignement et de recherche, la Direction des bibliothèques publie la deuxième édition du *Guide* qui recense l'ensemble des services offerts par le réseau des bibliothèques de l'Université de Montréal à la communauté enseignante et de recherche.

Disponible en version électronique seulement, vous trouverez le *Guide* à l'adresse <[www.bib.umontreal.ca/db/app\\_manuels\\_enligne.htm](http://www.bib.umontreal.ca/db/app_manuels_enligne.htm)>.

[www.iForum.umontreal.ca](http://www.iForum.umontreal.ca)

Le site d'information de l'Université de Montréal

Publié par la Bureau des communications et des relations publiques

## petite annonce

**À louer.** Rosemont - La Petite-Patrie, 5 1/2 au rez-de-chaussée d'un duplex, à louer du lundi au vendredi à partir de janvier jusqu'à juin (possibilité de prolongement). Entièrement meublé et rénové, station-

nement, à proximité du métro. Pour personne de l'extérieur, non fumeuse, qui désire retourner chez elle les fins de semaine, 650 \$/mois. Téléphone : 514 862-1963 ou <[nfortin1@sympatico.ca](mailto:nfortin1@sympatico.ca)>.

## VUE PANORAMIQUE

Metro Guy-Concordia (sortie St-Mathieu)  
1160, rue St-Mathieu, #100

APPARTEMENTS RÉNOVÉS

- Studio 649 \$+, 2 1/2 729 \$+, 3 1/2 899 \$+, 4 1/2 1099 \$+  
- Chauffés, climatisés, électros inclus  
- Piscine intérieure, stationnements disponibles



514 933-6771 ou 514 943-5888

[www.metcap.com](http://www.metcap.com)

**double pizza®**  
**514-343-0-343**

**10% SUR \$ 50 ET PLUS**  
**SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS**  
**5002 QUEEN MARY**

**TOUJOURS 2 POUR 1**  
**LIVRAISON GRATUITE**

## Campagne des paniers de Noël : donnez généreusement !



L'Action humanitaire et communautaire organise, jusqu'au 14 décembre, une collecte de denrées non périssables, de livres et de jouets pour distribuer des paniers de Noël aux étudiants de l'Université de Montréal dans le besoin.

Profitez de cette dernière chance pour acheminer vos dons aux responsables de la collecte.

Les dates importantes pour la collecte et la distribution sont les suivantes :

- du 15 au 17 décembre, on effectue la mise en paniers ;
- du 18 au 20 décembre, on procède à la livraison des paniers ; si vous possédez un véhicule, vous êtes invité à participer à la livraison ; si vous n'avez pas de voiture et désirez tout de même prendre part à la distribution des paniers, vous pourrez accompagner un chauffeur de l'UdeM.

Les denrées peuvent être déposées dans les endroits suivants jusqu'au 14 décembre :

- à la régie des différents immeubles ;
- dans les locaux des associations étudiantes participantes ;

- aux points de chute prévus par les responsables de départements, de facultés et de services participants.

Veillez noter que nous recueillons également de l'argent comptant et que nous acceptons les chèques. Votre chèque doit être libellé à l'ordre de l'Université de Montréal, porter la mention « Campagne des paniers de Noël » et être envoyé par courrier interne aux Services aux étudiants, Action humanitaire et communautaire (SERDAHC), pavillon J.-A.-DeSève, local C-4529, à l'attention d'Alain Vienneau. Assurez-vous que votre adresse figure sur le chèque pour recevoir un reçu officiel. Le personnel peut aussi donner par retenue salariale. Consultez le site Web du SERDAHC pour télécharger le formulaire de don.

Renseignements : Jean-Philippe Fortin, 514 343-6111, poste 1024, ou <[jp.fortin@umontreal.ca](mailto:jp.fortin@umontreal.ca)>.

Recherche en science politique

# Aux ordures, citoyens !

## La classe d'Éric Montpetit dépose son rapport sur la propreté à Montréal

Le responsable des services aux citoyens au comité exécutif de la Ville de Montréal, Marcel Tremblay, soumettra au conseil municipal un projet de politique sur la propreté d'ici la fin du mandat du maire Gérald Tremblay. C'est ce qu'il a annoncé le 5 décembre, à l'hôtel de ville, au moment de recevoir le rapport d'un groupe de recherche signé par 54 étudiants de l'Université de Montréal et leur professeur, Éric Montpetit.

« C'est au-delà de nos espérances », a confié à *Forum* M. Montpetit, qui a poursuivi en disant que son hôte n'avait pas été aussi explicite lorsque ce dernier avait rencontré les étudiants dans le cadre du cours *Analyse de politiques publiques*, au Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences.

Dans son rapport de 12 pages, le groupe de recherche y va de huit recommandations, dont la première consiste en l'adoption d'une « véritable politique de la propre-



Marcel Tremblay et Éric Montpetit

té, à laquelle [la Ville] subordonnerait ses projets et ses programmes ». En présentant les grandes lignes du rapport, le professeur Montpetit avait invité la Ville à se doter d'une politique en bonne et due forme. « La propreté ne peut pas être le problème ponctuel d'un mandat électoral.

Elle demande un effort continu », avait-il observé.

Durant l'enquête menée par les étudiants divisés en 10 équipes, il est devenu évident que la propreté était un dossier important mais relevant dans la majorité des cas d'un autre service... Au fil des 25 entrevues de fond réalisées avec des fonctionnaires, des administrateurs et des élus, ils ont constaté « un certain cloisonnement de l'équipe responsable de la propreté ». Plusieurs indiquaient que « la propreté, ce n'est pas mon secteur ». Organisations et services municipaux « profiteraient de la mobilisation » suscitée par l'instauration d'une véritable politique.

### Appel au civisme

Qui dit politique publique dit médias. Et ils étaient nombreux à l'hôtel de ville. En plus des caméras de TQS et de TVA, la radio de Radio-Canada et quelques journalistes de la presse écrite ont sauté sur l'occasion pour parler de propreté. C'est le « retour de la poubelle » qui a fait la manchette. « Pour des raisons "esthétiques et pratiques", l'étude recommande que Montréal, après avoir lancé un concours pour améliorer le bac vert, en lance un autre pour adopter "un design uniformisé" du contenant que les citoyens déposent sur le trottoir pour se débarrasser de leurs déchets non recyclables », a écrit Éric Clément dans *La Presse*. À la Première Chaîne

de Radio-Canada, à *Désautels*, on a apporté un large écho à cette « recommandation 8 ».

Même s'il n'a pas mis à son ordre du jour le nouveau design de la poubelle, Marcel Tremblay s'est engagé à hausser la valeur des amendes encaissées par la Ville. « L'an dernier, le montant des contraventions s'élevait à 500 000 \$, mais l'administration n'a touché que 100 000 \$ », a-t-il déploré. Où est allé l'argent perdu ? Dans des contestations juridiques, principalement. Une politique plus ferme permettrait certainement de diminuer ces pertes.

Pour le frère de l'actuel maire, le fait que l'administration municipale a récemment renouvelé son budget de 10 M\$ consacré à la propreté est un signe de bonne volonté. Mais tout ne saurait être une question d'argent. Très critique à l'endroit des citoyens négligents qui laissent des débris dans leur sillage, « on veut que la société se civilise », a-t-il laissé tomber.

Par ailleurs, il a mentionné que les 50 personnes chargées de patrouiller la ville pour faire régner la propreté ne sont pas suffisamment reconnaissables, selon lui. Elles devraient porter un uniforme de façon à pouvoir intervenir avec autorité auprès des citoyens. De plus, si les efforts ont été concentrés au centre-ville depuis un an, M. Tremblay a assuré que les ruelles et trottoirs d'arrondissements plus éloignés, comme Rosemont-La Petite-Patrie, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, ne seront pas laissés-pour-compte dans l'avenir.

« Je remercie les étudiants pour cette grande séance de remue-ménage », a déclaré M. Tremblay en commentant le rapport.

### Une « expérience »

La quasi-totalité des étudiants inscrits au cours d'Éric Montpetit s'était déplacée à l'hôtel de ville pour entendre l'annonce du dépôt du rapport. Jean-François Lemieux, étudiant au baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique, s'est fait le porte-parole des étudiants pour remercier le professeur. « Ce cours a été l'occasion, pour nous, de plonger dans le concret », a-t-il expliqué à *Forum* en marge de la conférence de presse. Membre de

l'équipe n° 10, chargée d'étudier l'administration des mesures relatives à la propreté, il a été étonné d'apprendre que certains arrondissements avaient des plans d'action très précis. « Ils n'ont pas attendu la Ville pour appliquer des mesures très efficaces. »

Audrey Lacroix, également étudiante au baccalauréat bidisciplinaire, abonde dans ce sens. « Ce cours nous a fait travailler autrement. Nous n'avons pas souvent à effectuer des entrevues avec des fonctionnaires et des élus pour les besoins de nos cours. Ni la chance d'exercer une influence directe sur les politiques publiques. »

Avec Charline Leduc-Marcoux, Catherine Caron et les autres membres de l'équipe n° 7, elle a monté un dossier de presse comptant quelque 150 articles de journaux sur l'impact de la pollution visuelle, les graffitis et l'affichage dans les parcs municipaux. Le cours, soutient Catherine Caron, avait l'avantage de montrer des aspects très pratiques des politiques publiques, sans négliger pour autant les aspects théoriques. « Le professeur présentait le contenu théorique en première partie, puis nous avions des échanges sur l'évolution de notre étude par la suite. C'était fort intéressant de découvrir les travaux des autres équipes. »

La participation du Département de science politique a été soulignée par le professeur Montpetit. « C'est grâce aux projets d'initiatives pédagogiques que cette étude a pu voir le jour, remarque-t-il. Nous avons besoin d'un budget spécial pour encadrer les étudiants. »

Présent à la conférence de presse, le directeur du Département, Philippe Faucher, s'est dit ravi d'avoir encouragé ce projet. Trois cours ont bénéficié des budgets spéciaux dégagés dans ce but. « Un cours sur les politiques publiques qui a de telles répercussions, c'est très intéressant, signale-t-il. On n'en fait pas assez pour favoriser l'enseignement. »

Éric Montpetit ne cache pas, de son côté, qu'il a mis en veilleuse ses projets de recherche pour faire aboutir cette activité originale. Mais il n'a aucun regret.

Mathieu-Robert Sauvé



PHOTO : BERNARD LAMBERT.

Les citoyens ont aussi leur part à faire pour assurer la propreté de la ville.

## Une étudiante de Polytechnique remporte la bourse AMEC

### La Fondation commémorative du génie canadien honore la mémoire des victimes de Polytechnique

Tyler Ball, étudiante à la maîtrise à l'École polytechnique, a remporté la bourse d'études de maîtrise en génie AMEC, d'une valeur de 10 000 \$, décernée par la Fondation commémorative du génie canadien (FCGC) en partenariat avec la société AMEC. Première lauréate de cette nouvelle

bourse d'études, Tyler Ball a été sélectionnée parmi un groupe d'étudiantes en génie de toutes les régions du Canada.

La FCGC a été créée en 1990 dans le but de mettre sur pied des programmes de bourses et de prix visant à encourager les femmes à faire carrière en génie, et ce, afin d'honorer la mémoire des 14 jeunes femmes de Polytechnique abattues le 6 décembre 1989.

Inscrite au programme de maîtrise en génie civil, Tyler Ball se spécialise dans le domaine de l'eau potable. Elle a été choisie pour ses qualités de leadership exceptionnelles, ses activités para-universitaires et de mentorat auprès d'autres jeunes femmes ainsi que pour son action béné-

vole. L'étudiante parle anglais, français, allemand et espagnol, est mentore pour la Chaire Marianne-Mareschal et représente les étudiants du deuxième cycle au Comité de gestion environnementale de Polytechnique.

Elle est également bénévole auprès d'organismes tels que Meals on Wheels (la popote roulante), le Centre Mackay et le Dispensaire diététique de Montréal pour femmes enceintes à risque. Dans ses temps libres, elle aime suivre des cours de danse, voyager et organiser des fêtes thématiques. Son énergie et ses champs d'intérêt sont sans limite.



Tyler Ball, durant un récent séjour en Bolivie